

DÉCEMBRE 2024 - N° 542

# Le Méditerranéen

Joyeuses Fêtes



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

2024 s'achève sur de nouvelles turbulences au niveau de l'Etat et plonge le pays dans l'incertitude alors que nous avons besoin de stabilité et de sérénité. Parce qu'au milieu de tout ça, il y a nous !

Je souhaite donc bon courage au nouveau gouvernement pour redonner des perspectives positives aux Français.

En attendant, les élus locaux doivent s'employer à garder la stabilité du socle communal, remplissant une nouvelle fois son rôle d'amortisseur social.

Cette année, nous avons eu à cœur de faire avancer la commune dans les meilleures conditions, malgré les aléas. Le vent d'optimisme de début d'année n'a pas balayé les contrariétés liées aux lenteurs administratives et aux contraintes financières.

Entre les réalisations et le travail de l'ombre, 2024 aura une nouvelle fois été intense. Mon premier adjoint dressera ce bilan dans le détail lors des vœux à la population.

Je veux remercier nos services et à leur tête notre directrice générale des services pour le travail fourni et l'exigence demandée à chacune et à chacun pour faire de Plédran une ville où il fait bon vivre.

Ce travail quotidien est indispensable pour préparer les projets de demain. Il tient compte d'un agenda complexe entre la disponibilité des partenaires, les opportunités, les demandes de subventions, le montage des plans de financement et les contraintes budgétaires de la ville.

En espérant un climat favorable en 2025, les derniers projets de la mandature devraient donc voir le jour : la création d'un nouvel espace sportif autour de la salle omnisports et le lancement de deux opérations d'aménagements urbains.

En ce qui concerne la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (projet de santé formalisé et coordonné regroupant médecins généralistes, paramédicaux, acteurs du médico-social), elle est en bonne voie, puisqu'une association composée de professionnels de santé a vu le jour en cette fin d'année.

Ce projet permettra non seulement de créer une dynamique positive autour de la santé sur le territoire mais aussi de permettre à la collectivité d'agir pour la rénovation de la maison Gallèse afin d'accueillir les praticiens désireux de s'installer à Plédran.

Sur ce sujet, j'attends le concours de l'Etat pour éviter les concurrences déloyales entre les collectivités et permettre tout simplement aux gens d'être soignés ! C'est sur cet espoir que je fais le vœu d'une commune solidaire, résolument tournée vers un avenir éclairé et constructif. Et pour réaliser ce vœu, il est indispensable que vous participiez massivement au recensement du 16 janvier au 15 février 2025.

De votre disponibilité et de votre engagement dépend une aide financière versée par l'Etat aux communes : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Elle joue un rôle essentiel car elle permet de financer les dépenses courantes de la commune et peut libérer des marges financières pour que la ville puisse investir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux.

Stéphane Briend, Maire



**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3300 exemplaires

**Contact à la mairie pour le Plédranais :**

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication :**

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction :** Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression :**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos :**

Mairie de Plédran, Associations

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

**Plédranais de janvier 2025**  
au plus tard le **mardi 24 décembre**  
Distribution à partir du 21 janvier

**Plédranais de février 2025**  
au plus tard le **mercredi 22 janvier**  
Distribution à partir du 18 février

**RAPPEL**

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

**Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.**

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



# Conseil Municipal du 26 novembre



sur : [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh)  
et à la borne tactile

## ADMINISTRATION GENERALE

### ■ CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL DE RECENSEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Le Conseil Municipal DÉSIGNE un coordonnateur communal, CRÉE 13 postes d'agents recenseurs (du 2/01 au 21/02), ADOPTE la proposition de rémunération des agents recenseurs dans les conditions énumérées et AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## FINANCES

### ■ AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET COMMUNE DE PLÉDRAN

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à engager et mandater en tant que de besoin, des dépenses d'investissement (en dehors des restes à réaliser) dans la limite de 25 % des crédits d'investissement de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET MAPA IMMEUBLE EHPAD

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à engager et mandater en tant que de besoin, des dépenses d'investissement (en dehors des restes à réaliser) dans la limite de 25 % des crédits d'investissement de l'année précédente, pour tous types de travaux ou d'acquisitions.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ CRÉANCES ÉTEINTES

Le Conseil Municipal VALIDE les créances éteintes de l'année 2024 pour un montant de 506,89 € (effacement des dettes prononcé lors d'un jugement de surendettement).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal DÉCIDE de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant de 308,84 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ DECISION MODIFICATIVE N° 3 – INTÉRÊTS DES EMPRUNTS

Le Conseil Municipal DÉCIDE de procéder à la décision modificative n°3 telle que proposée.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ DECISION MODIFICATIVE N° 4 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal DÉCIDE de procéder à la décision modificative n°4 telle que proposée.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ DEMANDE DE SUBVENTION - CONTRATS DE TERRITOIRE : RÉNOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DES COTEAUX

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de rénovation thermique du groupe scolaire des Coteaux ainsi que le plan de financement présenté, AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du contrat de territoire d'un montant de 63 918,16 € et à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF RÉGIONAL « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE » : RÉNOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE DES COTEAUX

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet de rénovation thermique du

groupe scolaire des Coteaux ainsi que le plan de financement présenté, AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne, au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » d'un montant de 115 888,00 € et à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## FONCIER

### ■ VENTE DE LA « MAISON DU DIRECTEUR » : PARCELLES AB N° 80 P ET 81 P « 4 RUE DES ECOLES »

Une offre a été présentée pour l'acquisition de la "maison du directeur" aux conditions suivantes :

- prix d'achat : 86 400,00 € net vendeur
- superficies : AB 80p estimée à 185 m<sup>2</sup> et AB 81p estimée à 115 m<sup>2</sup>,
- frais de bornage à la charge du vendeur, frais notariés à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal RETIENT l'offre d'achat présentée aux conditions précitées et AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette transaction.

Vote : « pour » = 26, « ne prend pas part au vote » = 1 (O. Colliou)

## URBANISME

### ■ LOTISSEMENT « LES COTEAUX – PHASE II » : VENTE DU LOT N°15

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à accepter l'offre d'achat formulée, DÉSIGNE Me Ribardière, notaire à Plédran, pour l'établissement de l'acte de cession et AUTORISE le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique.

Vote : « pour » = 26, « ne prend pas part au vote » = 1 (O. Colliou)

**A noter : prochain Conseil Municipal le mardi 17 décembre 2024**

## NOVEMBRE 2024

**Permis de construire**

- > RAULT Lionel, 24 La Ville Guinvray, Changement de destination partie d'un bâtiment existant à usage d'habitation en commerce
- > BAUDUIN-PERRIGOUE, 14 rue des Fossés, Extension de l'habitation et transformation du garage

**Déclarations préalables**

- > WORLDSUN, 3 rue des Trois Fontaines, Installation de panneaux photovoltaïques
- > ARTYSEO, 24 B rue des Prés Bernard, Installation de panneaux photovoltaïques
- > VIENNE Michel, 6 Les Landes, Mur de clôture portail et portillon
- > ROCABOY Eric, 45 Le Peudu, Pose de trois fenêtres de toit
- > ROCABOY Eric, 45 Le Peudu, Création d'un carport de 15.65 m<sup>2</sup>
- > MACAIGNE Guirec, 34 La Ville Orgouët, Transformation du garage en pièce de vie
- > TREGUER Anaëlle, 12 La Touche Jaguay, Construction d'abri de jardin
- > LE BAIL Edith, 5 rue du Challonge, Transformation d'un garage en pièce de vie
- > SOHIER-CHATEAU Marie-Laure, 16 allée des Albatros, Construction d'une extension de l'habitation
- > PELLAN Sébastien, 10 rue d'Anjou, Construction d'un carport
- > CHAPIN Didier, La Ville Née, Détachement d'un lot à bâtir
- > POULAIN Jean-Pierre, rue Paul Vatine, Détachement d'un lot à bâtir
- > LE MANCHEC Yohann, 8 allée d'Aquitaine, Aménagement du garage en pièce de vie et modification des ouvertures
- > PHOTO CLIM, 10 rue de la Belle Issue, Pose de panneaux photovoltaïques
- > BILLON Pierre-Yves, 13 rue de Champagne, pergola

**Etat Civil****Naissances**

- BESNARD Loup, 26 la Ville Folle.
- LESEIGNEUR Manoa, 2 rue du Clos Geroget.
- MILLÉRIOUX MAGELLI Mellyna, 6 rue de la Sensie

**Décès**

- HERVE Monique née ROUXEL, 76 ans, 1 Les Noals.
- DURAND Joseph, 80 ans, 32 rue de la Cornille.
- CHATTÉ Lucien, 69 ans, 36 rue de la Cornille.

**Marché le samedi matin****Place de la Mairie de 8h à 12h30**

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

**INFOS****HORAIRES**

- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35  
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22  
Lundi, mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h30 à 12h  
Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi, sur rendez-vous uniquement
- **La banque alimentaire** : les semaines paires le mercredi de 13h30 à 14h30.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**:  
**Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00  
13 avenue Pierre Mendès France  
22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25  
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

# Le RECENSEMENT de la POPULATION démarre le

16 janvier 2025



Le recensement de la population est un acte civique obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, garderies, culture, médias, sport, santé ...) et à déterminer les moyens de transports à développer.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel.

**Votre agent recenseur possède une carte tricolore avec sa photo et son nom, signée par M. Le Maire**

**75 % des Bretons répondent aux questionnaires via internet** (avantages : pas de seconde visite de l'agent recenseur, moins de papier, réponse plus facile et rapide, confidentialité préservée).

Si besoin, notre conseillère numérique, Rachel peut vous aider, 06 08 05 33 77.

A défaut de réponse via internet, des formulaires papiers seront proposés.

**BIENTOT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



**Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).



## Services Techniques

### Les Brèves

#### Les travaux réalisés par les agents des services techniques

- Les agents des services techniques ont mis en place les illuminations et décorations de Noël.
- Les jardiniers municipaux ont procédé au remplacement d'arbres et arbustes sur différents sites communaux.

#### Les travaux des entreprises

- L'entreprise Art Vert Paysage a réalisé des fentes de suintement sur les terrains de football afin d'améliorer le drainage.



- Une station de compostage a été livrée à l'EHPAD. Les biodéchets seront ainsi valorisés et utilisés par le service espaces verts.



- Les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement Rue Joseph Hervé touchent à leur fin.

## AGENDA

- > Le 21 décembre
  - Trail de Noël - Salle omnisports
- > Le 31 décembre
  - Réveillon solidaire - Salle Louis Guilloux
- > Le 11 janvier
  - Voeux à la Population - Horizon
- > Le 18 janvier
  - Festival Les Zef et Mer - Fest Noz - Horizon
- > Le 26 janvier
  - Bal - Club Amitié et Loisirs - Horizon
- > Le 27 janvier
  - Les bouquins des P'tits bouts - Médiathèque
- > Le 29 janvier
  - Les histoires du mercredi - Médiathèque
- > Du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février
  - Fête du Têt - Viet Taï Chi - Salle des Coteaux



REJOIGNEZ NOUS

# ON RECRUTE



Envoyez votre CV et lettre de motivation à  
**M. Le Maire de Plédran**  
6 rue du Centre 22960 Plédran  
ou par mail à [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh).

## La Ville de Plédran recherche des Animateurs / Animatrices pour ses Accueils de Loisirs été 2025

**Vous êtes titulaire du BAFA ou vous souhaitez effectuer votre stage BAFA ?**

Vous êtes motivé(e) pour être animateur(rice) au sein d'un Accueil de Loisirs en juillet ou en août 2025 ?

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à Monsieur Le Maire avant le 31 décembre 2024 par courrier ou par mail.

Le jury de recrutement aura lieu le 25 janvier 2025 en matinée, les candidats présélectionnés seront contactés quelques jours avant.

## Vous êtes à la recherche d'un emploi

La mairie recrute ponctuellement des contractuels pour effectuer des remplacements dans les domaines :  
**animation, restauration et/ou hygiène des locaux.**

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature par mail à l'adresse [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh)



«Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble»

## Gwinver aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade de l'ère moderne, ont eu lieu du 26 juillet au 11 août 2024 et du 28 août au 8 septembre à Paris

Notre mascotte en bonne place dans un des véhicules officiels aux côtés des athlètes et représentants de différentes fédérations et du comité international olympique.

### C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...  
On attend vos photos.





### Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70  
mosaik22@orange.fr - [www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr)

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



L'association Mosaïk vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## Programmation à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail.

### >>> Mercredi 18 décembre : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine.

Tarif invité : 9 €/adulte et 4 €/enfant. RDV à 12h30 à Mosaïk

### >>> Lundi 23 décembre : Patinoire

Tarif 3 €/personne. RDV à 14h15 à la patinoire de Langueux

### >>> Lundi 30 décembre : Cinéma

Découvrez le film « Mufasa : Le Roi Lion ».

Tarif : 3 €/personne). RDV à 13h30 à Cinéland.

### >>> Mercredi 8 janvier : Atelier pâtisserie

Galette des rois Atelier (grand) parent / enfant.

Gratuit. RDV à 14h à Mosaïk



## Jardins familiaux

Dès janvier, des parcelles de jardins seront disponibles à la location. Elles sont situées rue de la Fontaine Cadio aux Côteaux, profitez d'une parcelle de 100m<sup>2</sup> pour semer et récolter vos fruits et légumes.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



## Médailles du travail

Comme chaque année, les élus ont souhaité mettre à l'honneur les Plédranais ayant reçu une médaille du travail.

Cette distinction honorifique a pour but de récompenser l'ancienneté de service d'un salarié, la qualité des initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou des efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Le vendredi 25 octobre, une trentaine de personnes a répondu présent à l'invitation de la mairie.

Les récipiendaires, après avoir retracé leur parcours professionnel, ont été honorés par M. le Maire.

« Ces médailles sont un symbole de reconnaissance pour celles et ceux qui, par leur travail, incarnent des décennies d'efforts, de sacrifices et de persévérance. »

dit le maire. Cette soirée s'est terminée par un moment de convivialité.



5 médailles d'argent, soit 20 ans - 5 médailles vermeil soit 30 ans - 3 médailles d'or soit 35 ans - 9 médailles de grand or soit 40 ans - Nous accueillerons aussi les médaillés d'honneur agricole - Une médaille d'argent et 1 en vermeil

# Commémoration du 11 Novembre

## Cérémonie intergénérationnelle et hommage à tous les « Morts pour la France »

Le public s'est déplacé en nombre : jeunes élus du CME, anciens combattants et Plédranais(es) engagé(e)s portant l'uniforme ou non.

Gendarmes, pompiers, policiers, marins, soldats, présents devant le monument aux Morts, ont mis en valeur cette richesse de servir les institutions de la France.

Au garde-à-vous, la levée des couleurs a marqué le début de cérémonie devant les autorités, en présence de 4 figurants costumés en poilus.

### Allocution du Maire en bref :

« Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918, depuis 11 heures, le cessez-le-feu est

*effectif [...]. 106 années plus tard, de nouvelles images d'atrocités et de souffrances se superposent dans l'actualité internationale, [...] plus d'un siècle s'est déroulé, et nous constatons que la vie est un éternel recommencement. »* Pour conclure, il a remercié « *les personnes portant l'uniforme au service de nos concitoyens pour leur présence* ».

**Message ministériel, lu par Eric Buron, 1<sup>er</sup> adjoint :**  
 « Ce 106<sup>ème</sup> anniversaire, c'est honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui, ... nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

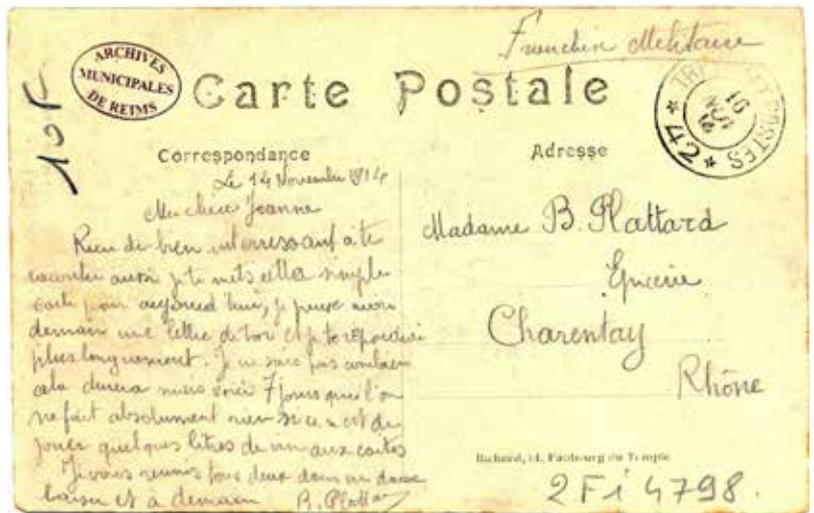
Après le dépôt des gerbes et la minute de silence, les personnes présentes ont entonné en chœur La Marseillaise.

Les membres du Conseil Municipal Enfant ont lu des lettres et cartes postales de poilus datant de 1914, adressées à leurs familles, qui « espéraient une guerre rapide ».

La cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur en mairie pour remercier les participants de leur présence.



Présence de Plédranais(es) portant l'uniforme (Gendarmerie, police, pompier, marin)



Autorités civiles et militaires, élus, CME, associations et figurants devant le monument aux Morts



# Le 31 décembre, à Plédran

## Un réveillon du nouvel an contre la solitude

### Salle Louis Guilloux, à 19h30

Comme l'an dernier, un réveillon contre la solitude est organisé par des Plédranais et le Secours Catholique. Il propose à toutes les personnes qui le souhaitent de venir partager avec d'autres et en toute simplicité cette soirée festive du nouvel an, sous le signe de la convivialité. Chacun est invité et peut inviter... On participe selon ses moyens.

Si vous désirez ne pas rester seul le 31 décembre au soir, contactez Pierre Milleret au 06 49 42 29 18. Des covoiturages seront organisés.

# Horizon

PLEDRAN

**02 96 64 30 30**

**f** PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :  
[www.horizonpledran.com](http://www.horizonpledran.com)

**MERCREDI 15 JAN. 2025** à la Médiathèque

Venez découvrir des petits spectacles de 20 minutes en famille !  
Entrée gratuite

**SAMEDI 18 JAN. 2025** à partir 21H - Salle Horizon

## FEST NOZ

**Durée : 3h - Entrée : 8 €**

Horizon accueille des musiciens de la scène bretonne connus et reconnus pour une soirée dansante et conviviale.

Tous les ans, une trentaine d'artistes vient présenter sur scène des extraits de leurs spectacles en création.

Le but et la raison d'être de ces rencontres sont de créer un tremplin pour les groupes de la scène bretonne qui innovent, prennent des risques et font des paris créatifs. Les artistes invités sont souvent jeunes, résolument ouverts à d'autres influences, d'autres styles musicaux.





## Association Joyeuse Pétanque Plédranaise

Le samedi 16 novembre 2024, l'association Joyeuse Pétanque Plédranaise tenait son assemblée générale en la présence d'Olivier Colliou adjoint aux associations et une forte présence des adhérents. Le Président Patrick Hamet a dressé le bilan moral de l'année avec deux temps forts.

Le traditionnel concours de fin d'année avec le déjeuner au restaurant le St-Maurice et une nouveauté, un concours qui s'est tenu le 21 juin dans le bois sur la nouvelle aire réalisée par les services techniques de la mairie que l'on remercie.

Il a été décidé de reconduire ces deux manifestations en 2025 les dates du 24 janvier pour la première et 20 juin ont été retenues avec pour la deuxième un don à une association qui reste à définir.

Alain Ripamonti a présenté les finances de l'association qui sont positives et a rappelé qu'il avait été décidé de la remise d'un chèque au Téléthon.



Olivier Colliou, Gérard Rault, Alain Ripamonti, Daniel Etesse, Patricia Quintin, Elisabeth Desvignes, Patrick Hamet.

Celui-ci d'un montant de 200 €, a été remis à l'association PAS au bénéfice du Téléthon en présence de Patricia Quintin Présidente, Daniel Etesse Trésorier, Patrick Hamet Président de la JPP et Alain Ripamonti Trésorier. Cette assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié.



## Dîner spectacle

L'association plédranaise OVIGBE (la voix de l'enfant), qui a pour but d'aider la population béninoise en grande précarité, notamment les enfants, organise, **le samedi 8 février à 18h30** **salle des Coteaux**, un dîner spectacle (25 euros), une soirée cabaret avec des artistes d'Angers. Durant cette soirée riche en paillettes, strass, bonne humeur et plumes, vous serez conviés à un festin de roi :

**Apéritif gourmand**

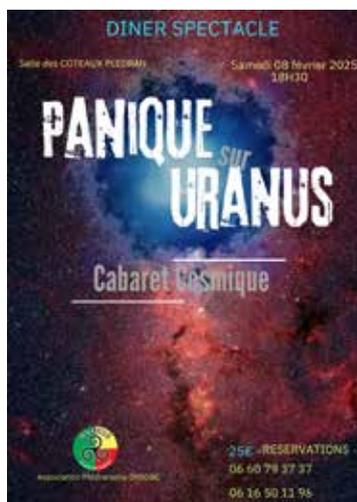
**Henri IV, sa cour et sa basse-cour**

**Dessert surprise + Café**

Venez vous amuser avec nous, les billets seront en vente dans les pharmacies de Plédran et sur réservation aux :

**06 60 79 37 37 et 06 16 50 11 96**

Le bénéfice de cette soirée sera dédié à la construction d'une maternité au centre de santé de Dannou





# Agenda 2025 du Club Amitié Loisirs 2025

## JANVIER

- Mardi 14** : Salle des Coteaux – Assemblée générale + galette des rois
- Dimanche 26** : Salle Horizon – Bal avec Isabelle DEBARRE
- Mardi 28** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

## FÉVRIER

- Mardi 11** : Salle des Coteaux – Goûter
- Mardi 25** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

## MARS

- Mardi 11** : Salle des Coteaux – Goûter
- Mardi 18** : Salle des Coteaux – Concours cartes
- Mardi 28** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

## AVRIL

- Mardi 8** : Salle des Coteaux – Goûter
- Mardi 15** : Salle des Coteaux – Concours de cartes
- Mardi 29** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

## MAI

- Mardi 13** : Salle des Coteaux – Goûter
- Mardi 20** : Salle des Coteaux – Journée amitié
- Mardi 27** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

## JUIN

- Mardi 10** : Salle des Coteaux – Goûter
- Vendredi 13** : Plœuc-L'Hermitage – Boules fédération
- Vendredi 20** : Boulodrome du Bois – Concours de boules
- Mardi 24** : Salle Louis Guilloux – Après-midi jeux

Le Bureau et le Conseil d'Administration du Club Amitié Loisirs, vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes de Fin d'année.

## Les 80 ans et plus réunis autour d'un repas

A l'initiative de Claude Lanoé et Jean Yves Caramalo, un repas était organisé le jeudi 14 novembre au restaurant « Le Temps d'une Pause » pour rassembler les Plédranais âgés de 80 et 85 ans. Un moment très apprécié de tous, confiait Claude, et qui permet aussi à beaucoup de se retrouver dans une

belle ambiance conviviale parsemée de chansons diverses. Une belle ambiance assurée par Claude qui n'a pas son pareil pour débusquer et inciter les chanteurs à se mettre en scène. Parmi les convives, figuraient les nonagénaires Maurice et Marie Morin. Prochain rendez-vous dans cinq ans !





# APEL/OGEC

## Décembre 2024

### Le super Loto : une très belle réussite !

**Plus de 400 participants**, en cet après-midi ensoleillé du samedi 26 octobre dernier, ont profité de la toute première édition du Super Loto de l'école. Des bénévoles investis, dès le matin, pour la préparation en cuisine, à la caisse, au contrôle des cartons, à la buvette, à la mise en place et au démontage ... De nombreux bons d'achats ont été remportés, et la loterie sur place a permis d'offrir 350 € au gagnant. Une belle journée intergénérationnelle.

Nous remercions Sylvie et son équipe pour leur précieuse aide.

Un nouveau loto sera organisé en 2025, date communiquée prochainement.



### Ventes de l'école.

La vente des burgers s'est finalisée, cette année cela a représenté 423 burgers pour un bénéfice de 782 €. De quoi financer de nouveaux projets pour les enfants.

Les prochaines ventes auront lieu en février, place aux plants potagers et aux saucissons !

**SAVE THE DATE !**

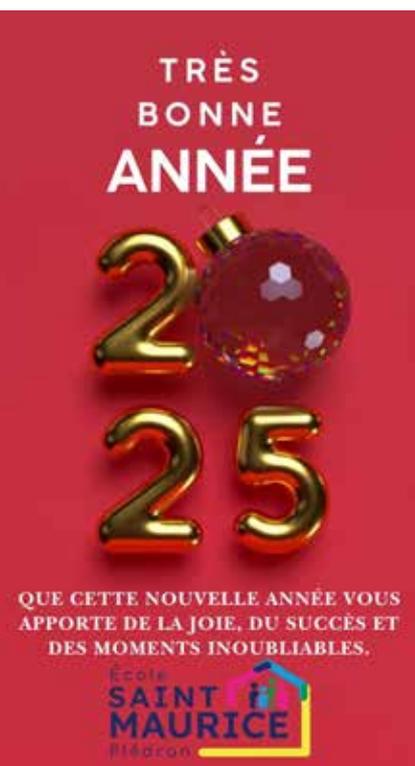
**Le repas Tartiflette revient le dimanche 2 février 2025 à midi.**

Après une première édition largement appréciée de tous, nous vous attendons nombreux pour cette journée conviviale où parents et enfants apprécient de se retrouver.

Surveillez le cartable des enfants à la rentrée de janvier pour réserver votre repas.

Toutes les équipes de l'APEL et de l'OGEC Saint-Maurice remercient une fois de plus les bénévoles pour leur investissement, leur temps et leur bonne humeur tout au long de cette année 2024. Nous souhaitons d'agréables et chaleureuses fêtes de fin d'année à toute l'équipe pédagogique de l'école, aux enfants et aux parents. A très bientôt !

Suivez-nous sur Facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)



## ■ ECOLE SAINT-MAURICE

### Vendée Globe

Les élèves de CE1 et CE2 suivent la course du Vendée Globe.

Chaque élève a choisi un skipper, et suit son avancée chaque matin sur le planisphère. Les élèves ont également suivi un live de Maxime Sorel, et fabriqué les maquettes du bateau de Samantha Davies.

### Balle Ovale

Les élèves de CE1 et CE2 ont participé à une rencontre sportive avec les écoles du secteur. Des jeux de balle ovale étaient proposés aux élèves tout au long de la journée.



**JE PRÉPARE MA RENTRÉE EN MATERNELLE...** ÉCOLE SAINT MAURICE

L'école propose des temps d'intégration aux futurs écoliers un lundi ou jeudi par mois de 17h à 17h45. Votre enfant, âgé d'au moins 2 ans (aux dates des séances choisies) peut venir avec vous-même, un membre de sa famille ou son assistante maternelle.

- JEUDI 21 NOVEMBRE 17H-17H45
- JEUDI 19 DÉCEMBRE 17H-17H45
- MARDI 21 JANVIER 17H-17H45
- JEUDI 27 FÉVRIER 17H-17H45
- JEUDI 27 MARS 17H-17H45
- JEUDI 24 AVRIL 17H-17H45
- JEUDI 22 MAI 17H-17H45

Pendant 45 min, des activités dans la classe seront proposées en douceur à votre enfant afin de le familiariser avec l'univers de l'école.

Renseignements et inscription : Stéphanie Pierré  
N° : 07 88 82 85 30 ou [eco22.st-maurice.piedran@e-c.bzh](mailto:eco22.st-maurice.piedran@e-c.bzh)

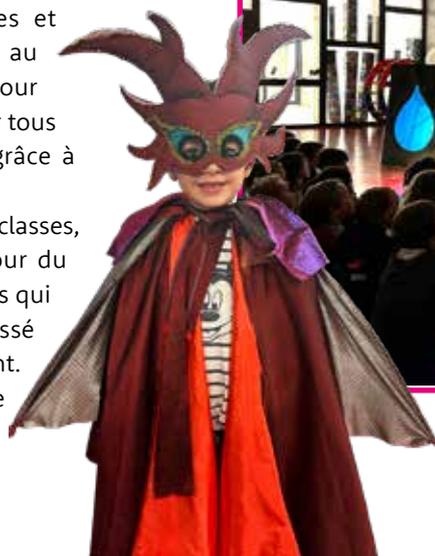
## ■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

### Spectacle à la maternelle

Le mardi 5 novembre, les enfants de l'école maternelle Maurice et Maria Letonturier ont eu la chance d'assister à un spectacle de Bruno Marec sur les quatre éléments (l'eau, l'air, le feu et la terre).

Mélangant expériences scientifiques et magie, Bruno Marec a fait participer au moins un élève de chaque niveau pour représenter un élément. Merci à lui car tous les élèves se sont sentis impliqués grâce à cette interaction omniprésente.

Ce spectacle a été pour de nombreuses classes, une introduction à ces notions. Autour du bac à eau, les enfants ont trié les objets qui pouvaient transporter de l'eau ou classé ceux qui flottaient et ceux qui coulaient. En manipulant, les instruments de musique, ils ont découvert ceux qui fonctionnaient avec le vent ...



## ■ ECOLE DES COTEAUX

### La cuisine des anniversaires aux Coteaux

Chaque jeudi avant les vacances scolaires, tous les élèves de l'école maternelle sont accompagnés des élèves de CE2/CM1 pour fêter les anniversaires des enfants de la période passée.

Cela est l'occasion de travailler entre élèves de plusieurs classes et de partager un moment convivial. Pour cela, les élèves des trois classes sont mélangés et répartis dans les trois salles pour cuisiner.

Beaucoup de travail attend nos apprentis pâtisseries : lecture de la recette, dosage des ingrédients, vocabulaire de la cuisine, épluchage des fruits et légumes, mélange, rangement, tri des déchets,...



Une fois le bon nombre de bougies disposé sur le gâteau et la chanson d'anniversaire récitée, place à la dégustation !



### Le château de la Roche Jagu hors les murs à l'école des Coteaux

Mardi 5 novembre 2024, les classes de grande section, CP, CE1 et CE2-CM1 ont eu la chance de recevoir la visite de deux animateurs du château de la Roche Jagu.

En effet, cette année, le château proposait deux animations gratuites : une animation « animaux » et une animation « château » afin de mettre en valeur le patrimoine local et de faire du lien avec les écoles.

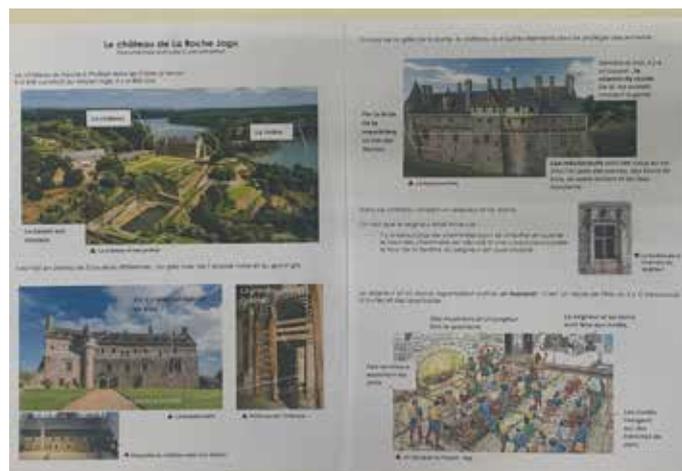
Les élèves des classes de CE1 et de CE2-CM1 ont pu se questionner, à travers l'animation « animaux » sur l'évolution des êtres vivants sur la Terre au fil du temps.

Ils ont également pu observer, grâce à des vidéos, la faune du parc du château composée notamment de renards, de

sangliers ou encore de chevreuils. Ce moment a été très apprécié et sera le point de départ d'une découverte plus approfondie de ce monument local.

Les classes de GS, de CP et de CE1 ont découvert, quant à elles, quelques caractéristiques du château de La Roche Jagu : les matériaux utilisés, les éléments défensifs ainsi que des détails sur la vie des seigneurs qui y ont vécu. Puis les élèves ont visité l'intérieur du château actuel par le biais d'un diaporama et se sont rendus compte du mode de vie austère au Moyen-Age. Ils ont également eu l'occasion de toucher des morceaux de grès rose, d'ardoise et de granit ayant servi à la construction du château et de manipuler des vitraux de différentes couleurs comme ceux de la chapelle située à l'intérieur de l'édifice.

Un documentaire rédigé à partir de cette animation a ensuite été distribué et lu en classe de CP.





# Le mot de la Minorité

## Adieu 2024, Bonjour 2025

Comme chaque année en cette période du mois de décembre, nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Malgré une ambiance quelque peu morose, au regard de l'actualité nationale et internationale, nous espérons que chaque Plédranaise et Plédranais aura la joie de partager en famille ou avec des amis, de doux moments de convivialité et de bonheur.

L'année 2024 n'aura en effet pas toujours été simple avec une montée en puissance des conflits au Proche Orient et en Ukraine. Outre les drames humanitaires qu'ils causent, ces événements ont une répercussion sur notre quotidien impactant les plus défavorisés d'entre nous, de par l'augmentation de l'inflation induite.

Le risque pour nos démocraties en cette veille de nouvelle année, n'a, non plus, jamais été aussi fragile depuis la Seconde Guerre Mondiale. Comment ne pas constater le développement des

idéologies fascistes, antisémites et de haine décomplexée ?

Nos craintes, pour cette démocratie qui nous est chère, sont d'autant plus grandes que les Etats-Unis ont réélu un président qui devrait être dans l'attente d'une condamnation pour tentative de coup d'état en 2020.

Nous pouvons aussi nous inquiéter pour nos éleveurs du fait que l'Union Européenne a repris les discussions avec les Pays d'Amérique du Sud autour d'un projet de traité (UE-Mercosur) qui, s'il était signé, leur permettraient d'inonder notre marché européen de viande à bas coût, leur production ne respectant pas les normes environnementales et de qualité qu'impose l'Union Européenne. Ce projet de texte est donc une menace pour nos filières animales.

Sur le plan national, la pression fiscale est toujours plus importante que ce soit sur les citoyens ou sur nos collectivités. Au moment où nous écrivons ces lignes, les parlementaires sont réunis

pour débattre et voter le budget 2025. L'avenir de nos services publics (Éducation nationale, Santé, Logement...) mais aussi de nos échelons de proximité - Régions, Départements, Communautés Communes et Communes - bien que faisant la spécificité de la France - est des plus incertains.

Enfin, concernant notre commune, notre vision est et reste la défense de l'intérêt général de nos concitoyens et associations. C'est la raison pour laquelle, nous avons une attention toute particulière aux annonces de projets faites par Monsieur le Maire (salle omnisports, lotissement du Val, Cité des Jardins). Nous souhaitons en effet que la construction de ces projets pour demain puisse être réalisée en toute transparence avec des niveaux de dépenses à la fois utiles et maîtrisés.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

# Le mot de la Majorité

## Hommage de la majorité municipale aux agents des services techniques

Chaque jour, dans notre commune, des agents œuvrent avec discrétion, pour faire de notre ville un lieu accueillant, fonctionnel et agréable à vivre. Ce sont eux qui, chaque jour, veillent à la qualité de notre cadre de vie et assurent le bon fonctionnement de nos infrastructures : ce sont les agents des services techniques.

Que ce soit dans les rues, les espaces verts ou les bâtiments communaux, leur action est partout visible. La propreté de nos rues, l'entretien des espaces verts, ou encore la maintenance de nos équipements publics témoignent de leur savoir-faire et de leur engagement. Ils sont aussi aidés par les brigades vertes qui entretiennent notre bois et, le vendredi, viennent ramasser les déchets que nous constatons malheureusement dans le centre-ville.

Face aux défis du quotidien, nos agents font preuve d'un grand profession-

nalisme. Lors des tempêtes ou des épisodes de neige, ils sont en première ligne pour sécuriser nos routes et nos espaces. Lors des événements festifs ou sportifs, ils participent à la réussite de ces moments qui rassemblent. Leur dévouement ne connaît pas d'horaires fixes : ils interviennent quand le besoin s'impose, toujours au service des habitants.

Malgré tout, ils sont quelques fois la cible de mécontentements. Comme souvent, nous avons tendance à dénoncer les trains qui arrivent en retard. Et comme dans beaucoup de collectivités ou d'entreprises, nous sommes aussi confrontés aux arrêts de travail et surtout aux difficultés à recruter. Cela a forcément des conséquences sur la rapidité des interventions.

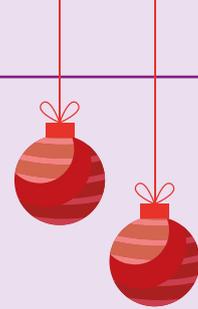
Alors, nous souhaitons encourager chacun d'entre vous à leur témoigner de votre gratitude lorsque vous les

croisez. Ces gestes simples, un sourire ou un mot de remerciements, sont des signes qui renforcent le lien entre nos agents et les habitants, ils sont autant de sources de motivation pour eux.

En cette fin d'année nous souhaitons valoriser leurs actions, comme chaque mois dans la rubrique « les brèves des services techniques » du bulletin municipal.

Nous en profitons bien sûr pour remercier ici l'ensemble des agents de notre commune, qui, chacun dans leur fonction, œuvrent avec bienveillance, pour vous, et pour le service rendu au public. Ils ont toute notre reconnaissance.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



# Le mot en gallo

## Le gâtè de Nouè

Denise etaet ebituée a perier (1) ses petits-garçâilles (2) la véprée de Nouè. Dedepés des anées o lou ôfraet des fruts ao sirot e des petits gâtiaos. Este anée ole avat envie de chanjer.

O s'etaet minze den la tête de fére un flan d'eûs e un gâtè de Savoie.

Més dedepés qheuqes jours les poules ne ponint pus hardi, raport ao frè vortiè (3).

Son ome, Mathurin, pâssaet son temp a echampier (4) les poules dedepés le debut de la seméne, més y'avaet pàs gràs d'eûs!(5)

Nouè etaet le dinmanche.

Le venderdi, Mathurin dit a Denise : Je crés ben qe tu vas avoir des eûs assè.

. Denise (D) : Vére, mon diot (6), combié qe t'en as ramâssé anet?

. Mathurin (M) : Catr. I sont core tout chaods.

. (D) : La fét combié en tout?

. (M) : La fét onze.

. (D) : I m'en faot ene douzaine e demi.

. (M) : Je pourins vortiè demander a Françine, nôtr vaizine?

. (D) : Ah, nenna! O va se foutr de nous, o nos qhinze poules, tandis q'o en a qe catr.

. (M) : Vas-t'en pàs te tabuter (7) ma Denise, i reste core deûz jours.

. (D) : Me vaici rassûrée.

...Le jour d'après :

. (M) : Denise, je sons anet samedi, e devine don combié d'eûs qe j'ai ramâssé?

. (D) : Je sés pàs...vortiè ben cinqe ou siz?

. (M) : Core pus : uit!

. (D) : Demain matin, faodra étr a l'ouvraiye a siz eures...més je sés a m'évizier qe j'ai pus de sucr en poudr assè.

. (M) : T'as tout come pàs de chance! Més, done-mai le sucre en morciaos e je vâs en ecraser o ene bouteille!

Eh ben, les gâtiaos etint prêts pour la véprée de Nouè!

... Le maéz perchain, je vous dirons si les petits-garçâilles etint benézes.

Je vous souétons un vrai Bon Nouè a tous!

*Yolandee Annie*

- (1) - inviter, recevoir
- (2) - petits-enfants
- (3) - peut-être
- (4) - surveiller
- (5) - pas beaucoup
- (6) - bêta, forme amicale
- (7) - te tracasser



# LES ZEF ET MER

LA SCÈNE BRETONNE SE RÉINVENTE EN HIVER  
12<sup>E</sup> ÉDITION 2025

DIMANCHE  
RENNES

BRETAGNE



© Arnaud Chauvel

PLÉRIN  
LA BOUËXIÈRE  
RENNES  
PLÉDRAN  
GUER  
ERGUÉ-GABÉRIC  
NANTES  
ORVAULT

11  
JAN. ↘ 8  
FÉV.